

MAIRIE DE MOUHET

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 avril 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/04/2021

Présents : Mmes COUVE Josiane, DEJOIE Valérie,
Mrs DELORME Julien, DELORME Michel, LAVILLONNIERE Jean-Marie, PLANTUREUX
Jean-Christophe, REIGNOUX Mikaël, ROULLET Emmanuel, TOURATIER Philippe,
TOUZEAU Jean-Louis;

Excusé : GUILLOU Isabelle

Ordre du Jour :

- Délibération Redevance Occupation du Domaine Public France Telecom
2017-2018-2019-2020-2021
- Délibération d'attribution de subventions aux associations
- Délibération subvention Fond d'aide aux jeunes et Fond Solidarité Logement
- Vote des taux d'imposition 2021
- Délibération pour l'affectation de résultat 2020
- Délibération pour l'approbation du compte de gestion 2020
- Délibération pour l'approbation du Compte Administratif 2020
- Vote du Budget 2021
- Délibération d'aliénation et d'échange de chemin.
- Délibération de retrait Pays Val de Creuse Val d'Anglin
- Avis sur le projet éolien LIF (Saint Sulpice Les Feuilles - Vareilles)

Questions diverses :

- Repas des aînés

Ajout à l'ordre du jour :

- Délibération compétence mobilité et statuts de la CDC MOVA
- Délibération Créance et défaut de provision M14
- Délibération modification plan de financement église

TOUZEAU Jean-Louis a été élu secrétaire de séance.

- Validation du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal,

Validation à l'unanimité et signature du compte-rendu de la séance du 5 février 2021

Ordre du Jour :

- Délibération Redevance Occupation du Domaine Public France Telecom 2017-2018-2019-2020-2021

Les redevances annuelles pour le réseau France Telecom n'ont pas été demandées. Aussi, le conseil décide de demander cette redevance sur 4 ans en arrière soit depuis 2017

- Délibération d'attribution de subventions aux associations

Les membres du Conseil municipal votent les subventions aux associations pour un montant de 5 150€

Nom association	Subventions proposées
ANACR Saint Benoit du Sault	80,00 €
CHORANIMUS	80,00 €
Comité des Fêtes*	* 3 000,00 €
Familles Rurales Mouhet	800,00 €
ancienne de l'anglin	80,00€
Société de Pêche Le Devon	200,00 €
Prévention Routière	80,00 €
Société Communale de Chasse	200,00 €
FNACA	80,00 €
ADS	80,00 €
Festiv'en Marche	200,00 €
Fédération Randonnée	50,00 €
Comité de défense gare argenton sur creuse	20,00 €
eaux vives	200,00 €
TOTAL	5 150,00 €

- Délibération subvention Fond d'aide aux jeunes et Fond Solidarité Logement

Comme chaque année une demande de subvention est demandé par le département pour le Fond de Solidarité Logement et une pour le Fond d'Aide aux Jeunes en Difficultés.

Il est décidé de leur donner à raison de :

- 346.94 € (base de 1, 66 € par résidence principale) pour le FSL
- Et 12.60 € (base de 0,70 € par jeune de 18 à 25 ans) pour le FAJD

- Vote des taux d'imposition 2021

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TH : 11.86%

TFPB : 17, 10 %

TFPNB : 49, 06 %

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (16.21%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 33.31% (soit le taux communal de 2020 : 17.10 % + le taux départemental de 2020 : 16.21%).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (taux communal 2020 + 16.21%),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

TFPB : 33.31 %

TFPNB : 49.06%

- Délibération pour l'affectation de résultat 2020

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2020 pour 17 492.92€ en report à nouveau en fonctionnement et 99 999.65€ en réserve en investissement.

- Délibération pour l'approbation du compte de gestion 2020

Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 de la trésorière

- Délibération pour l'approbation du Compte Administratif 2020

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif présenté par Monsieur TOUZEAU Jean-Louis

- Vote du Budget 2021

Le budget s'équilibre en fonctionnement pour un montant de **501 556,12** euros et en section d'investissement pour **317 952,15** euros. Les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité le budget présenté.

- Délibération d'aliénation et d'échange de chemin.

Une demande d'aliénation de chemin et d'échange a été demandé.

Elle concerne un chemin au Méfie-Toi utilisé uniquement par les demandeur.

La commune récupèrera une partie de leur terrain pour faire un passage pour les agriculteurs.

- Délibération de retrait Pays Val de Creuse Val d'Anglin

Pour que chaque commune de la Communauté de Communes Marche Occitane Val d'Anglin fasse parties du même parc à savoir le PNR de la Brenne. Les différentes CDC et Parc ont déjà statué sur sujet. Il est donc demandé au Conseil de se prononcer sur le retrait de la commune au Syndicat Mixte du Pays Val de Creuse Val d'Anglin. Cette délibération est approuvée à 9 pour et une abstention.

- Avis sur le projet éolien LIF (Saint Sulpice Les Feuilles - Vareilles)

Le Conseil donne son avis sur le projet éolien LIF à savoir :
6 contres et 4 abstentions

- Délibération compétence mobilité et statuts de la CDC MOVA

Le Conseil approuve à l'unanimité les statuts de la communauté de commune et le transfère de la compétence mobilité.

- Délibération Créance et défaut de provision M14

Pour détecter les anomalies, HELIOS vérifie que **le montant prévu au compte 6817** représente au moins 15 % des créances de plus de deux ans constatées sur l'ensemble des comptes de créances douteuses et/ou contentieuses.

La commune étant en M14 les comptes sont les suivants.

M14 : 4116, 4126, 4146, 4156, 4161 4626, 46726

Après vérification la commune constate à ce jour une créance de 84.19€ au compte 4116 et 5 896.46 au compte 4146, soit un total de 5 980.65€.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'apprécier la dépréciation à 50% et d'inscrire au budget la somme totale de 3 000€ pour couvrir les 2 990.32€ de créances.

- Délibération modification plan de financement église

Il convient de modifier le plan de financement de l'église pour y inclure la subvention Fond Patrimoine.

- **Questions diverses.**

Le repas des aînés est prévu pour le samedi 24 avril.

Ce sera sous forme de panier repas distribué aux habitants qui le désirent.

Les autres viendront les récupérer à la Grange Fernand Maillaud.

Clôture de la séance à 21 heure 30.

Mouhet, le 30 avril 2021